

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce onzième jour de janvier deux mille seize (11-01-2016) à 19 h 30, au 1230 rue Principale, Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

Monsieur le maire procède à la lecture de la pensée du mois :

«On ne peut jamais prévoir les résultats d'une action. Mais si vous ne faites rien, il n'y aura pas de résultats.»

Citation de Gandhi

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Janvier 2016

7. Adoption du règlement numéro 433-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 89 250 \$ pour la réalisation de travaux d'asphaltage sur la rue Biron

8. Avis de motion – Règlement décrétant un emprunt pour l'acquisition d'une unité d'urgence pour le service incendie

9. Modification de la résolution numéro 2015-12-447 - Calendrier des séances du Conseil municipal - 2016

10. Demande en vertu de l'article 239 de la L.A.U. – Demande de délai – Adoption du plan et des règlements d'urbanisme

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

11. Approbation de la liste des immeubles en vente pour défaut de paiement des impôts fonciers et nomination d'un enchérisseur – Dépôt à la MRC de Maskinongé
12. OMH de Saint-Étienne-des-Grès - Approbation des prévisions budgétaires 2016
13. Aide financière 2016 - Agrandissement de l'immeuble de la COOP de Solidarité Santé Les Grès
14. Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Renouvellement de l'adhésion pour 2016
15. ADMQ – Adhésion 2016
16. Octroi de contrat – PID Automation - Fourniture et installation automate programmable – Station de pompage 1000, rue Principale
17. Octroi de contrat – Groupe Vigneault Service d'Éclairage inc. - Entretien des lumières de rue
18. Demande de propositions – Panneau de contrôle- Station de pompage des Gouverneurs
19. Colloque sur la sécurité civile - Inscription
20. Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports (MTQ)
21. Projet pilote - Camp de jour – Relâche scolaire
22. Appel de candidatures moniteurs – Camp de jour – Relâche scolaire
23. Carnaval d'hiver – Autorisation d'embauche de moniteurs
24. Association québécoise du loisir municipal (AQLM) – Renouvellement de l'adhésion 2016
25. Motion de félicitations – Gabrielle Désaulniers
26. Affaires diverses
- Période de questions
27. Clôture de la séance

2016-01-001

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et profite du moment pour leur souhaiter une Bonne Année 2016.

Il rappelle que le procès aura lieu les 18, 19 et 20 janvier prochains concernant le litige qui oppose la Municipalité à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie dans le dossier du rehaussement des cellules.

Par la suite, il énumère les principaux projets à être réalisés en 2016 :

- Renouvellement des conventions collectives des pompiers et des cols bleus et blancs;
- Construction de la bâtisse multifonctionnelle au parc des Grès;
- Vente du terrain de l'ancien garage municipal pour la construction de condos pour personnes retraitées autonomes;
- Obtention du rapport concernant nos besoins en eau potable;
- Travaux de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sur une section de la rue Principale afin de résoudre la problématique de l'eau jaunâtre pour les résidents de cette section;
- Pavage de la rue Biron;
- Rénovation du plafond de la salle communautaire;
- Acquisition d'une unité d'urgence pour le service incendie.

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

Il confirme que la vente de la Résidence Les Grès, a été confiée par La Société d'habitation du Québec au courtier immobilier REMAX. Un suivi sera effectué.

Le maire expose la position de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès concernant la demande d'aide financière pour les services de loisirs de la Ville de Shawinigan. Des discussions sont présentement en cours avec tous les maires des municipalités environnantes relativement à ces tarifs supra locaux pour les non-résidents de Shawinigan qui profitent des services de cette Ville. En ce qui concerne la Municipalité, il mentionne qu'une résolution à la séance ordinaire du 1^{er} février sera adoptée afin de confirmer que nous ne participerons pas à la médiation proposée.

Enfin, il invite les gens à participer aux activités hivernales, soit le sentier pédestre hivernal, les patinoires et la glissade. La piste de ski de fond n'est malheureusement pas encore disponible, faute de neige. Il invite également les gens à participer en grand nombre au Carnaval Optimiste qui se tiendra du 5 au 7 février prochain.

Robert Landry,
Maire

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et des deux séances extraordinaires du 14 décembre 2015 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2016-01-002

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et des deux séances extraordinaires du 14 décembre 2015 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 2016-01-11 préparé par madame Claudine Bédard greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2016-01-003

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 2016-01-11.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Trésorerie

Rien à ce point

5. Adoption des comptes fournisseurs

2016-01-004

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu d'approuver :

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

- Les déboursés pour la période du *1^{er} au 31 décembre 2015* totalisant 190 845,94 \$.
- Les comptes à payer *au 31 décembre 2015* au montant de 92 543,25 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je soussignée certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Construction et Pavage Boisvert inc. – Réfection boulevard de La Gabelle – Décompte no 3 – Directives de changement no 1, 2 et 3 - Réception provisoire des ouvrages

CONSIDÉRANT que la firme Stantec Experts-conseils a procédé à des vérifications en cours d'exécution des travaux de réfection du boulevard de La Gabelle effectués par Construction et Pavage Boisvert inc.;

CONSIDÉRANT que cette firme recommande à la municipalité de procéder à l'acceptation provisoire des ouvrages puisque tous les documents requis ont été fournis par l'entrepreneur et que les ouvrages sont en grande partie achevés selon les conditions du contrat, exception faite des malfaçons et des ouvrages inachevés qui pourraient se présenter avant la délivrance du certificat de réception définitive des ouvrages dont ceux inscrits à la liste datée du 17 juillet 2015 et mise à jour le 5 octobre 2015;

CONSIDÉRANT les directives de changements numéro 1, 2 et 3 représentant des crédits totalisant un montant de 6 768,34 \$;

2016-01-005

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès procède à la réception provisoire des ouvrages de réfection du boulevard de La Gabelle, effectués par Construction et Pavage Boisvert inc.;

Il est également résolu, suite à la recommandation de la firme Stantec Expert-conseils d'autoriser le paiement à Construction et Pavage Boisvert inc. d'un montant de 58 601,86 \$, avant taxes, représentant le décompte n° 3, incluant la retenue de 5 % contractuelle pour lesdits travaux;

Il est de plus résolu d'accepter les directives de changement no 1, 2 et 3;

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à l'exécution de la présente résolution. (Résolution 2015-04-144)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

PG Solutions inc. – Contrats d'entretien et soutien des applications pour l'année 2016

2016-01-006

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à PG Solutions inc., des factures CESA17733, CESA18336 et CESA18954 respectivement de 8 945,00 \$, 3 530,00 \$ et de 515,00 \$ totalisant 12 990,00 \$, avant taxes, représentant les contrats d'entretien et soutien des applications financières et du gestionnaire municipal pour l'année 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le Réseau d'Information Municipale, division de Jaguar Média inc. – Abonnement annuel - 2016

2016-01-007

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Jaguar Média inc. de la facture numéro FA16-34981 de 495,00 \$, avant taxes, pour un abonnement annuel sur le Réseau d'information municipale pour l'année 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Renée Tremblay, architecte - Services professionnels d'ingénierie et d'architecture - Construction bâtie multifonctionnelle - Parc des Grès

2016-01-008

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Renée Tremblay, architecte de la facture #1962-15-01 de 4 500,00 \$, avant taxes, représentant des honoraires pour services professionnels rendus dans le cadre du projet de construction d'une bâtie multifonctionnelle au parc des Grès. (Résolution 2015-04-143)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Caza, Marceau, Soucy, Boudreau, Avocats – Honoraires professionnels – Dossier RGMRM

2016-01-009

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Caza, Marceau, Soucy, Boudreau, Avocats de la facture #15925 de 15 885,55 \$, avant taxes, représentant des honoraires pour services professionnels rendus dans le dossier de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L.– Honoraires professionnels – Renouvellement convention collective des pompiers

2016-01-010

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L., de la facture #1276029 de 608,00 \$, avant taxes, représentant des honoraires pour services professionnels rendus dans le dossier du renouvellement de la convention collective des pompiers et des relations de travail pour la période se terminant le 30 novembre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

Claude Grenier Ressources humaines – Honoraires professionnels – Sélection de candidatures - Processus d'embauche

2016-01-011 Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude Grenier Ressources humaines inc. de la facture # 4650 de 1 232,25 \$, avant taxes, représentant des honoraires professionnels dans le cadre du processus de sélection des candidats au poste de réceptionniste et commis à la perception et à la taxation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Solution informatique Trois-Rivières inc. – Services d'un technicien

2016-01-012 Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Solution Informatique Trois-Rivières inc. des factures #132422-1 et #132724-1 respectivement de 325,00 \$ et de 1 300,00 \$ pour un montant total de 1 625,00 \$, avant taxes, pour les services d'un technicien concernant l'installation d'un nouvel antivirus et anti pourriel Symantec et la banque de temps de 20 heures pour le soutien technique informatique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Novel Audio-Visuel – Location – Soirée reconnaissance

2016-01-013 Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Novel Audio-Visuel de la facture # 56-0513 de 883,50 \$, avant taxes, pour la location d'équipement d'éclairage et de sonorisation pour la Soirée reconnaissance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Engagements de crédits – Janvier 2016

2016-01-014 Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits et l'affectation de surplus suivants :

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Réparation de la pompe du 222	23.03000.724	7 013,33 \$
Formation nacelle	02.32000.454	575,00 \$
Achat glycole	02.32010.522	200,00 \$
Achat huile à moteur	02.33020.525	1 600,00 \$
Achat huile hydraulique	02.33020.525	400,00 \$
Remplacement coffre outils	02.32020.643	1 300,00 \$
Remplacement pare-chocs arrière van 50/50	02.41300.525	292,50 \$
Remplacement pare-chocs arrière van 50/50	02.41400.525	292,50 \$
Achat camion utilitaire usagé (pick-up)	23.04000.721	12 000,00 \$
Achat ordinateur garage municipal	02.32000.517	730,00 \$
5 Tubes à glisser	02.70150.649	498,70 \$
5 Appareil d'entraînement pour patin (en plastique)	02.70150.649	141,47 \$
1 Diable	02.70150.649	110,00 \$
Boyau d'arrosage	02.70150.649	850,42 \$
Huile à lampe (randonnée du maire)	02.70150.649	100,00 \$
Essence VTT (randonnée du maire)	02.70150.649	15,00 \$

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

Location mascotte	02.70150.459	200,00 \$
Location carriole (sleigh)	02.70150.459	650,00 \$
Traîneau à chien	02.70150.459	500,00 \$
Zumba	02.70150.459	200,00 \$
Feu d'artifice	02.70150.459	655,00 \$
Structures gonflables	02.70150.516	2 200,00 \$
Chapiteau et chauffage	02.70150.516	1 375,00 \$
Système téléphonique garage municipal*	23.04000.726	2 375,92 \$
Total		34 274,84 \$

* affectation de surplus

Affectation du surplus :

Description	Montant
Système téléphonique garage municipal	2 375,92 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Adoption du règlement numéro 433-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 89 250 \$ pour la réalisation de travaux d'asphaltage sur la rue Biron

CONSIDÉRANT la demande des résidents de la rue Biron pour que des travaux d'asphaltage soient réalisés sur leur rue

CONSIDÉRANT que le coût estimé du projet est de **89 250 \$**;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de ces travaux;

CONSIDÉRANT qu'un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 7 décembre 2015, par Richard St-Pierre et inscrit au livre des délibérations sous le numéro 2015-12-446;

2016-01-015

POUR CES MOTIFS, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement numéro 433-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 89 250 \$ pour la réalisation de travaux d'asphaltage sur la rue Biron.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Avis de motion – Règlement décrétant un emprunt pour l'acquisition d'une unité d'urgence pour le service incendie

2016-01-016

Richard St-Pierre donne avis de motion que lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement décrétant un emprunt pour acquitter le coût d'achat d'une unité d'urgence pour le service incendie.

9. Modification de la résolution numéro 2015-12-447 - Calendrier des séances du Conseil municipal - 2016

2016-01-017

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès modifie la résolution numéro 2015-12-447 adoptée le 7 décembre 2015, en remplaçant la date du 11 avril par celle du 4 avril.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

10. Demande en vertu de l'article 239 de la L.A.U. – Demande de délai – Adoption du plan et des règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT les résolutions 2010-11-385, 2011-03-084, 2011-10-322, 2012-04-127, 2013-02-060, 2014-02-053 et 2015-01-016 par lesquelles la municipalité demandait un délai pour l'adoption des documents visés à l'article 59 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.A.U.)

CONSIDÉRANT que ces délais visaient, entre autres, à permettre dans le cadre de la refonte de ses règlements d'urbanisme, à y inclure les modifications du schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé découlant de la décision numéro 3677887 par laquelle la Commission de la protection du territoire agricole du Québec acceptait les demandes du volet 1 et 2 de la MRC;

CONSIDÉRANT que les commentaires émis par la MRC de Maskinongé relativement à la conformité desdits règlements impliquent d'y apporter de nouvelles corrections;

CONSIDÉRANT que le retard dans ce dossier a incité la municipalité à engager une autre firme d'urbanistes pour répondre aux exigences de la MRC et finaliser la réglementation;

CONSIDÉRANT les nombreuses corrections recommandées par cette firme et les nouvelles modifications du schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé qui se sont depuis ajoutées ;

CONSIDÉRANT que la responsable au service de l'urbanisme est à nouveau en arrêt de travail pour des raisons de santé;

CONSIDÉRANT que le délai accordé du 29 janvier 2016 s'avère une fois de plus insuffisant pour compléter le processus de refonte du plan et des règlements d'urbanisme;

2016-01-018

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, un nouveau délai pour l'adoption des documents visés à l'article 59 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, soit jusqu'au 31 décembre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Approbation de la liste des immeubles en vente pour défaut de paiement des impôts fonciers et nomination d'un enchérisseur – Dépôt à la MRC de Maskinongé

2016-01-019

Il est **proposé** par Francine Boulanger **appuyée** de Richard St-Pierre résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve la liste des immeubles en vente pour défaut de paiement des impôts fonciers selon le tableau suivant :

F5740-77-3151	F5842-14-2835
F6337-11-0415	F6242-04-3494
F6145-24-4254	

Il est également résolu de nommer madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière comme enchérisseur afin de représenter la municipalité et enchérir en son nom;

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

Il est de plus résolu de transmettre à la MRC de Maskinongé cette liste et la présente résolution avant le 20 janvier 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. OMH de Saint-Étienne-des-Grès - Approbation des prévisions budgétaires 2016

CONSIDÉRANT que l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès a déposé, en date du 15 décembre 2015, ses prévisions budgétaires pour l'année 2016;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ce document;

CONSIDÉRANT le budget approuvé de la Société d'habitation du Québec pour l'année 2016 qui établit le déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation à 48 084 \$;

CONSIDÉRANT que l'Office municipal d'habitation a demandé à la Société d'habitation du Québec une révision à la hausse du budget approuvé de 21 400 \$ portant ainsi le déficit à 69 484 \$;

CONSIDÉRANT que la part de la municipalité se chiffre à 6 948 \$, soit 10 % du déficit d'exploitation;

2016-01-020

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve les prévisions budgétaires 2016 de l'Office municipal d'Habitation de Saint-Étienne-des-Grès et accepte de lui verser la contribution de 6 948 \$;

Il est de plus résolu que la municipalité s'engage à assumer sa quote-part des sommes investies dans les travaux RAM capitalisables et particulièrement son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées en vertu du Plan québécois des infrastructures.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Aide financière 2016 - Agrandissement de l'immeuble de la COOP de Solidarité Santé Les Grès

CONSIDÉRANT que lors de la séance extraordinaire du 15 avril 2013, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2013-04-177 confirmant l'accord de principe à la COOP de Solidarité Santé Les Grès par lequel la municipalité accorde une aide financière de 10 000 \$ par année pendant 10 ans pour l'agrandissement de l'immeuble,

2016-01-021

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le versement de 10 000 \$ à titre d'aide financière pour l'année 2016 à la COOP de Solidarité Santé Les Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Renouvellement de l'adhésion pour 2016

2016-01-022

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

16-813 à la Fédération québécoise des municipalités, au montant de 2 789,17 \$, avant taxes, pour le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. ADMQ – Adhésion 2016

2016-01-023

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) un montant de 1 431 \$, avant taxes, représentant les cotisations annuelles 2016, incluant les assurances, pour mesdames Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, et Nancy Larocque, secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Octroi de contrat – PID Automation - Fourniture et installation automate programmable – Station de pompage 1000, rue Principale

2016-01-024

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à PID Automation, Gestion des technologies le contrat pour la fourniture et l'installation d'un automate programmable à la station de pompage situé au 1000, rue Principale, pour un montant de 5 964,56 \$ avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Octroi de contrat – Groupe Vigneault Service d'Éclairage inc. - Entretien des lumières de rue

2016-01-025

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat d'entretien du réseau d'éclairage public à Groupe Vigneault Service d'Éclairage inc. au montant de 4 362 \$ avant taxes, et ce, pour la période du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2017, le tout selon les termes de la soumission datée du 07 janvier 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Demande de propositions – Panneau de contrôle- Station de pompage des Gouverneurs

2016-01-026

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à demander des soumissions sur invitation pour le remplacement du panneau de contrôle de la station de pompage des Gouverneurs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Colloque sur la sécurité civile - Inscription

2016-01-027

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise Daniel Isabelle, directeur du Service incendie et Raynald Leclerc, membres bénévoles de l'Organisation municipale de sécurité civile, à participer au Colloque sur la sécurité civile qui se tiendra du 15 au 17 février 2016 au Centre des congrès de Québec. La municipalité assumera les frais d'inscription de 350,00 \$, tarif régulier, et de 105 \$, tarif bénévole,

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

ainsi que les frais de séjour et de déplacement en considérant que la moitié des dépenses de M. Isabelle sera acquittée par la Municipalité de Saint-Boniface.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports (MTQ)

CONSIDÉRANT que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, durant l'année 2016 peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

2016-01-028

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2016 ;

QUE la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la *Loi de la voirie*, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

QUE la Municipalité nomme monsieur Jean-René Duplessis, directeur des Travaux publics, à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Projet pilote - Camp de jour – Relâche scolaire

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la politique familiale municipale, la municipalité désire répondre à la demande grandissante des parents pour inscrire leur(s) enfant(s) à un camp de jour durant la semaine de relâche scolaire, en mettant sur pied un projet pilote pour l'hiver 2016;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est d'avis qu'il est nécessaire de facturer un montant aux utilisateurs de ce service;

2016-01-029

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la mise sur pied d'un camp de jour durant la semaine de relâche scolaire qui se tiendra du 29 février au 4 mars 2016, pouvant accueillir un maximum de trente (30) enfants âgés de 5 à 12 ans, et ce, de 7 h 30 à 17 h 30, aux tarifs suivants : soit 100 \$, par enfant, pour les résidents et 120 \$ pour les non-résidents. Un escompte de 10 \$ est appliqué lors de l'inscription pour le deuxième enfant et les suivants d'une même famille.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Appel de candidatures moniteurs – Camp de jour – Relâche scolaire

CONSIDÉRANT le projet pilote de camp de jour pour les jeunes de la municipalité durant la période de la relâche scolaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'embaucher trois (3) moniteurs pour répondre aux besoins de l'organisation de ce camp de jour;

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

2016-01-030

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice des loisirs à annoncer les besoins d'embauche dans le journal Le Stéphanois, à faire un publipostage dans la municipalité, à procéder avec le comité d'embauche aux entrevues nécessaires avec les candidat(e)s et à présenter les recommandations d'embauches au conseil municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Carnaval d'hiver – Autorisation d'embauche de moniteurs

2016-01-031

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'embauche de deux (2) moniteurs pour l'animation du Carnaval d'hiver sur une période d'un jour, soit le 7 février 2016 et totalisant 6 heures de travail. Le salaire versé aux moniteurs est le salaire minimum plus un dollar, soit 11,55 \$/heure auquel s'ajoutent des avantages sociaux le tout tel que spécifié à la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Association québécoise du loisir municipal (AQLM) – Renouvellement de l'adhésion 2016

2016-01-032

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle l'adhésion à l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) pour l'année 2016 au montant de 332,30 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25. Motion de félicitations – Gabrielle Désaulniers

2016-01-033

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement Mademoiselle Gabrielle Désaulniers pour avoir reçu la Médaille académique du Gouverneur général du Canada 2014-2015, lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Institut secondaire Keranna.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. Affaires diverses

Rien à ce point

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 12
Fin : 20 h 17

Séance ordinaire du 11 janvier 2016

27. Clôture de la séance

2016-01-034

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 17.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière